

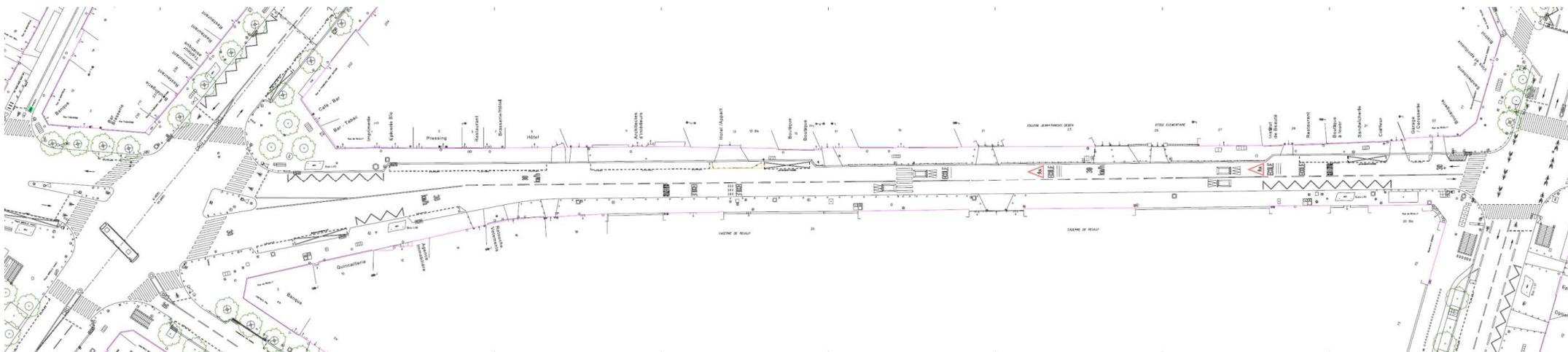


Proposition de mise en sens unique
de la rue de Reuilly,
entre le boulevard Diderot
et la rue du Faubourg Saint-Antoine
- 12^e ardt

Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

Existant : Voie en double sens, en zone 30, circulation de la ligne de bus n°46 dans les 2 sens

Revêtement de la chaussée amiantée



Principales caractéristiques :

- Voie de 15,7 m de large environ, non plantée :
 - Chaussée : largeur de 7,20 m
 - Trottoir pair (côté caserne) : environ 4,00 m
 - Trottoir impair (côté écoles) : environ 4,50 m
- Demande de la PP et de la BSPP de maintenir une voie de circulation de 4 m de largeur pour la défense incendie des immeubles

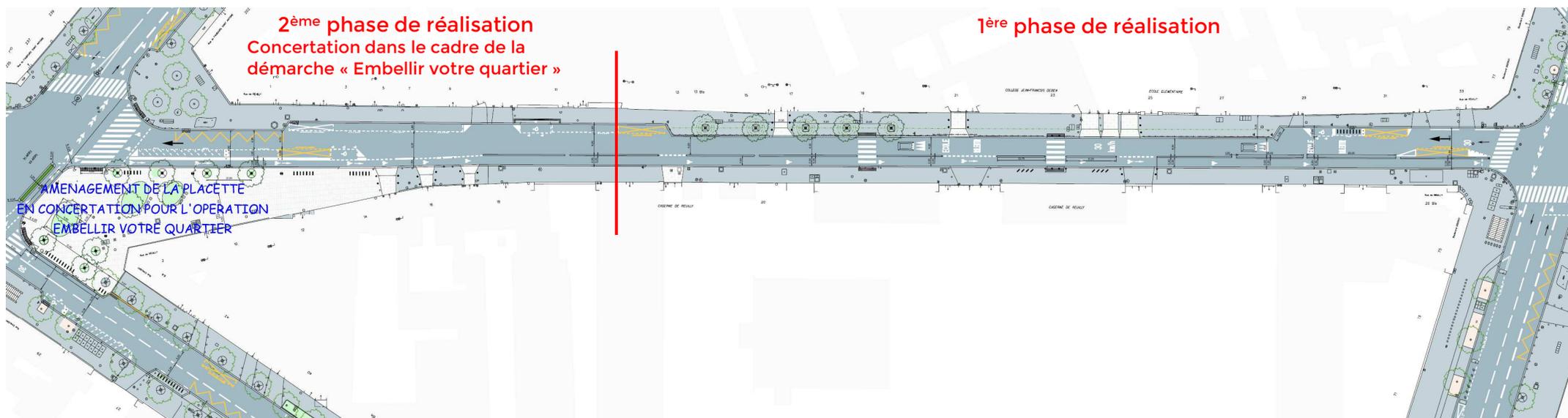
Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

Objectifs et propositions d'aménagement :

- **Apaiser la circulation dans la voie et aux abords des entrées du collège et de l'école élémentaire**
 - Mise en sens unique de la voie afin de réduire le trafic et en particulier le trafic de transit
- **Sécuriser les abords des entrées des écoles**
 - Elargissement du trottoir au droit des écoles et de la crèche de l'ordre de 1 m
 - Aménagement d'une 2^e traversée piétonne au droit des entrées des écoles et de l'accès au jardin Martha Desrumaux
 - Réfection des 2 coussins berlinois
- **Prendre en compte des nouveaux besoins en termes de stationnement suite au réaménagement de la caserne de Reuilly (création de nouveaux logements, équipements et activités commerciales)**
 - Création de stationnements vélos et de places de livraison côté pair (côté caserne)
- **Améliorer le cheminement des piétons au niveau du carrefour rue de Reuilly / rue de Chaligny / rue du Faubourg Saint-Antoine / rue Faidherbe**
 - La mise en sens unique de la rue de Reuilly permet de simplifier le fonctionnement du carrefour et de diminuer le nombre de traversée piétonne.
- **Améliorer le cheminement des cyclistes**
 - Création d'une piste cyclable en contre-sens
- **Végétaliser l'espace public**
 - Plantation de 5 arbres d'alignement au niveau de l'élargissement du trottoir. La placette qui sera aménagée dans une 2^e phase au niveau du carrefour Reuilly / Chaligny / Faubourg Saint-Antoine / Faidherbe permettra également la plantation d'arbres d'alignement.

Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

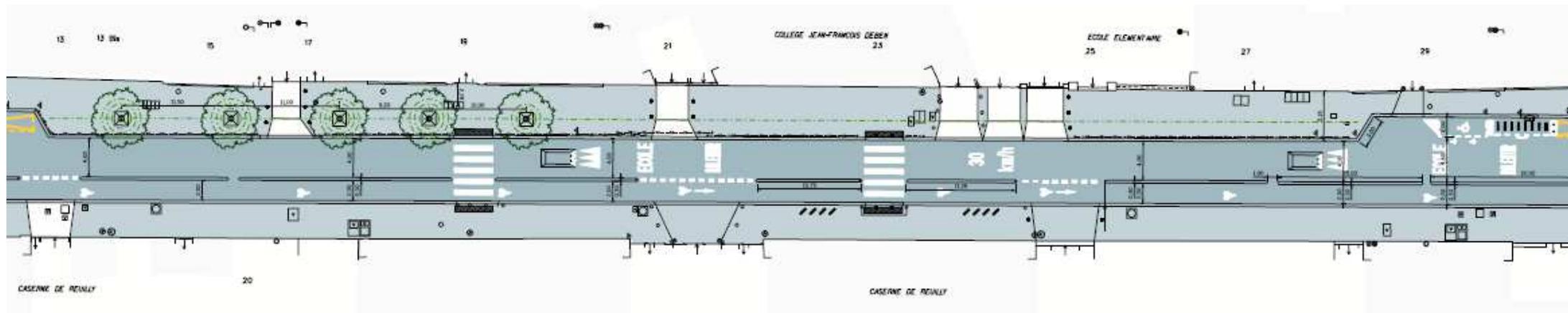
Proposition : Elargissement du trottoir au droit de l'école (de l'ordre de 1 m) et mise en sens unique de la voie, aménagement d'une 2^e traversée piétonne, modification du stationnement en lien avec les nouveaux équipements et activités créés dans le cadre du réaménagement de la caserne de Reuilly, aménagement d'une piste cyclable en contre-sens, réfection de la chaussée et mise en place de 2 coussins berlinois en amont des traversées piétonnes, plantation de 5 arbres d'alignement sur le trottoir côté impair.



La mise en sens unique nécessite la déviation de la ligne de bus n°46 dans le sens Gare de l'Est → Château de Vincennes. Celui-ci sera dévié sur la rue de Chaligny puis le boulevard Diderot. Un nouvel arrêt de bus sera créé rue de Chaligny au droit des n°25/27.

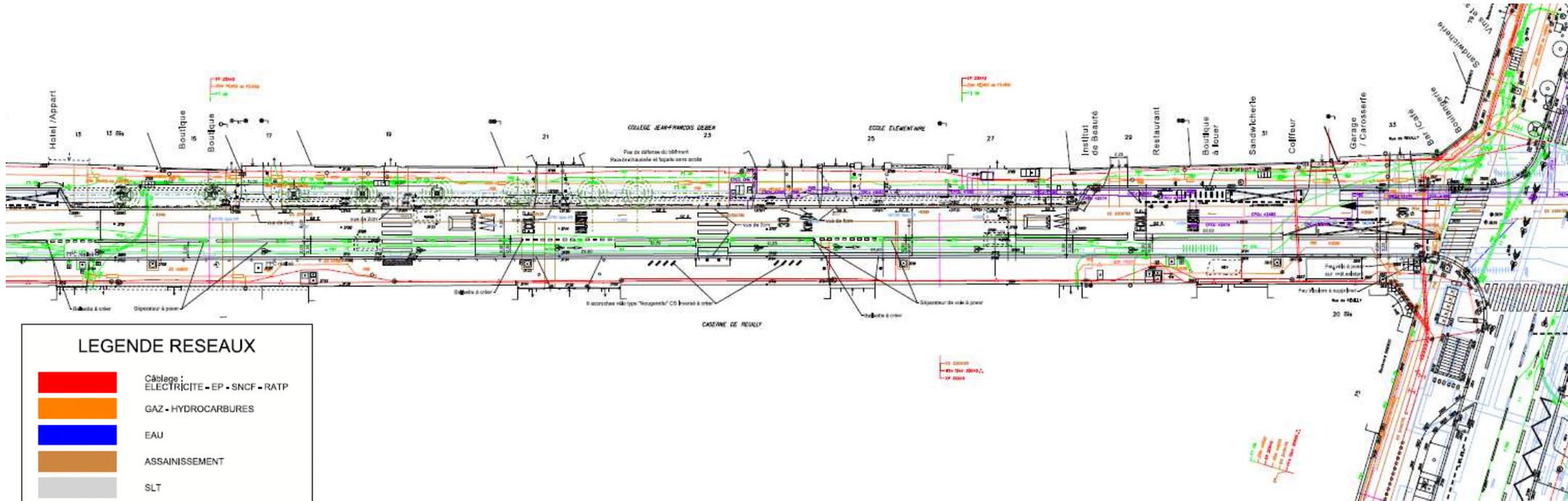
Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

Plan projet au droit des écoles :



Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

Plan des réseaux



LEGENDE RESEAUX

	Câblage : ÉLECTRICITÉ - EP - SNCF - RATP
	GAZ - HYDROCARBURES
	EAU
	ASSAINISSEMENT
	SLT
	TELECOM
	CPCU - CLIMATISATION
	Câblage DIVERS
OUVRAGES	
	ELECTRICITE
	EP
	SLT
	SNCF
	RATP
	DIVERS

Principaux réseaux présents :

- Plusieurs réseaux secondaires présents sous les trottoirs côté impair (électricité, éclairage public, télécom, gaz, CPCU...) et pair (électricité, éclairage public, gaz, télécom, ...) → nombreuses contraintes pour la plantation d'arbres d'alignement
- Présence du métro et d'un égout sous la chaussée

Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

Coupe actuelle et projetée au droit de l'école



Coupe de la situation actuelle



Coupe de la situation projetée

Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

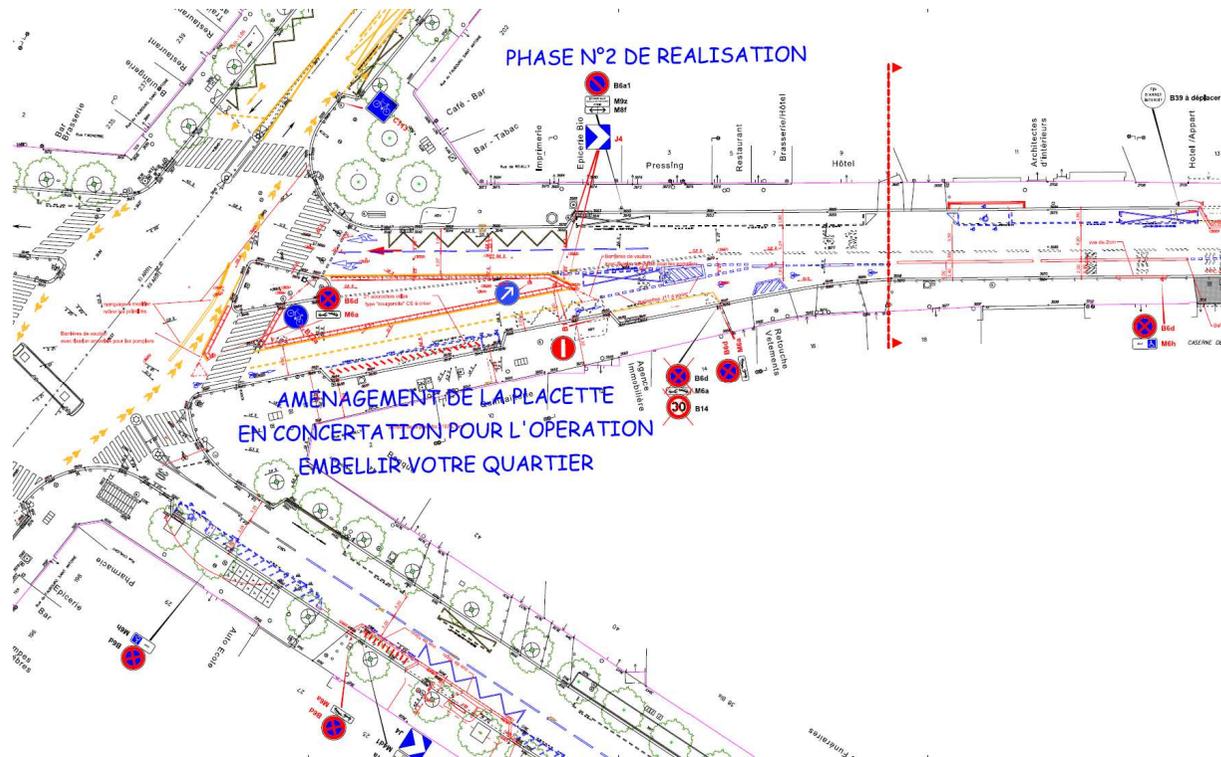
Phasage du projet et des travaux

- **1^{ère} phase : Réaménagement de la rue de Reuilly, du boulevard Diderot jusqu'au n°13 :**
 - **Concertation en avril 2021**
 - Dernières mises au point du projet et préparation des travaux : avril à juin
 - Réalisation de l'arrêt de bus au n°25/27, rue de Chaligny
 - **Travaux juillet / août 2021 (plantations à l'hiver 2021/2022)**
 - Retrait du revêtement amianté
 - Elargissement du trottoir devant les écoles, réalisation des fosses de plantation des arbres
 - Réfection de la chaussée
 - Préfiguration de la mise en sens unique de la rue de Reuilly du n°13 à la rue du Faubourg Saint-Antoine
- **2^e phase : Aménagement de la rue de Reuilly du n°13 à la rue du Faubourg Saint-Antoine et en particulier de la placette :**
 - Concertation avril-juin 2021 dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier »
 - Mises au point du projet et préparation des travaux : 2^{ème} semestre 2021
 - Travaux 1^{er} semestre 2022

Rue de Reuilly, entre boulevard Diderot et rue du Faubourg Saint-Antoine

Phasage du projet et des travaux

Préfiguration de la mise en sens unique de la rue de Reuilly du n°13 à la rue du Faubourg Saint-Antoine par la mise en place de GBA :



Merci